

DERVILLE Alain, *Les villes de Flandre et d'Artois (900-1500)*, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2002.

L'AUTEUR

Alain Derville (1924-2002) fut professeur d'histoire du Moyen Âge à l'Université de Lille, où il fit toute sa carrière entre 1959 et 1992. Sa thèse de doctorat d'État, soutenue à la Sorbonne en 1970, s'intitulait *Saint-Omer des origines au début du XIV^e siècle. Essai d'histoire sociale*. Ses travaux ont porté sur l'histoire démographique, économique et sociale des sociétés urbaines et rurales du nord de la France à la fin du Moyen Âge. *Les villes de Flandre et d'Artois*, publié en 2002, peut être considéré comme une synthèse au terme d'un cycle de monographies consacrées aux villes flamandes.

INTRODUCTION

Rappel historiographique : l'histoire des villes flamandes est marquée par les travaux de l'historien belge **Henri Pirenne**¹ (1862-1935). Selon lui, la ville se définit par le commerce à longue distance de produits plus ou moins précieux (« grand commerce »). Il considérait que ce type de commerce, après avoir prospéré dans beaucoup de cités méditerranéennes et gallo-romaines, s'était effondré avec la conquête du pourtour méditerranéen par les Arabes musulmans, provoquant la disparition de nombreuses villes à l'époque carolingienne. Il n'y aurait pas eu de reprise avant la constitution de noyaux urbains autour de châteaux (*castra*) au X^e siècle, puis la restauration du grand commerce par les républiques maritimes italiennes à partir du XI^e siècle. Aux XI^e et XII^e siècles, les marchands nomades du grand commerce se seraient peu à peu installés aux portes des noyaux urbains castraux, ce qui aurait donné naissance aux villes médiévales profondément marquées par l'influence politique et juridique des marchands. **Le système de Pirenne a longtemps dominé et doit être connu à ce titre, mais il n'est plus d'actualité.**

PREMIÈRE PARTIE : LES VILLES DE FLANDRE (900-1200)

La période traitée par cette partie étant hors-programme, je ne relève que des points utiles à une compréhension générale du contexte urbain flamand.

Quelques exemples de fondations urbaines flamandes.

Saint-Omer est une fondation monastique : le monastère de Sithiu, l'un des plus puissants du nord de la France à la fin du IX^e siècle, fonda un petit *castrum* autour de l'église de Saint-Omer afin de la protéger des raids vikings. En 900, le comte Baudouin II de Flandre acquit Saint-Omer et le noyau urbain formé autour du *castrum* continua de s'épanouir, notamment après la création de deux marchés (*Viès Markiet* et *Grant Markiet*). **Gand** possédait deux abbayes, Saint-Pierre et Saint-Bavon. Un petit quartier appelé *Ganda* s'était développé autour de Saint-Bavon vers 700, mais il fut brûlé en 851 et 879 lors de raids vikings. La ville de Gand vit le jour autour du château installé ultérieurement par le comte de Gand en bord de Lys, qui fut l'ancêtre du château des comtes de Flandre. **Bruges** était une cité portuaire au début du XI^e siècle : la mer atteignait la ville qui s'était développée autour d'un petit *castrum* fondé entre 800 et 850, avant que le comte Arnoul I^{er} de Flandre (918-965) ne fonde un plus grand château avec une collégiale. **Lille**, installée sur une presqu'île de la Deûle, fut possiblement un grand centre domanial à l'époque carolingienne avant de devenir le cœur d'une châtellenie mentionnée dans une charte en 1066. Le bourg s'est développé avant la construction de son château par les comtes de Flandre. **Douai** naquit à la frontière de deux comtés, l'Ostrevant (ou Ostrevent, un peu plus courant aujourd'hui) et l'Escrebieux, dès le IX^e siècle ; la ville est pourvue d'un *castrum* par Arnoul I^{er} vers 930. **Ardres** fut fondée en 1067 à partir d'un hameau : une motte castrale fut élevée, un marché et un chapitre édifiés, la

¹ Sans rentrer dans le détail des articles publiés par Pirenne, on peut citer deux monographies : *Les villes du Moyen Âge. Essai d'histoire économique et sociale* (1927) et *Les villes et les institutions urbaines* (1939). Les villes occupent aussi une place importante dans son ouvrage le plus célèbre : *Mahomet et Charlemagne* (1937).

population s'accrut et le sire Arnould acheta une franchise à son seigneur (→ *Chronique* de Lambert d'Ardres).

En Flandre et en Artois, la **croissance démographique fut très forte** : Calais, qui n'était qu'un hameau de pêcheurs en 1170, comptait 15 000 habitants vers 1300 (→ « triplement à chaque génération »). La **croissance économique fut aussi forte**, notamment en raison de la polyculture dans les campagnes et du commerce dans les villes. La Flandre connaissait **dès le XII^e siècle**, comme la Champagne, un **cycle des foires structuré autour d'Ypres, Torhout (ou Tourhout en français), Lille, Messines et Bruges**. La marchandise la plus connue dans ces foires flamandes est le drap, qui était vendu à un prix modéré avec un rapport qualité-prix avantageux, ce qui explique son succès. Mais les foires et marchés flamands vendent aussi massivement du blé.

Du point de vue des institutions urbaines, on remarque d'abord une **démarcation de l'espace de la ville (et donc de la bourgeoisie)** : à **Cysoing**, le fossé qui entoure la ville (« pourchainte » ou *procinctus villae*) permet de délimiter l'endroit où les bourgeois peuvent jouir des privilèges de la loi de **La Bassée** ; à **Comines**, le *poortersgracht* ou « fossé des bourgeois » distingue la « ville », qui avait son propre échevinage, de la « paroisse » à qui les bourgeois ne payaient aucun impôt. À l'intérieur des fossés vivaient les bourgeois et, au-delà des fossés, on n'était plus dans le bourg. **Dans la ville, les conditions d'obtention de la liberté peuvent varier** : à **Audenarde**, vers 1111, il faut être inscrit dans le registre (*matricula*) de la ville et y résider un an pour être considéré comme libre, mais à **Grammont**, en 1070, il faut acquérir une parcelle bourgeoise transmissible (*hereditas*) pour être tenu pour libre. Contrairement à une idée répandue, **les guildes marchandes ne furent pas à l'origine des communes flamandes** : il faut distinguer les bourgeois des marchands, car le statut et l'activité ne sont pas liés en droit. Le symbole par excellence de la commune, en Flandre et en Artois, est l'érection d'un **beffroi, souvent pourvu de cloches**, et la construction de **halles**.

Selon Alain Derville, « furent **propres à la Flandre**, dès l'An Mil, des institutions aussi essentielles que la **châtellenie territoriale, l'échevinage urbain et la banlieue**. Dès lors on peut proposer un portrait-robot de la ville flamande qui n'est pas celui, par exemple, de la ville picarde. » (*affirmation qu'il faudrait peut-être nuancer, Derville critique généreusement Henri Pirenne mais se justifie peu lorsqu'il avance ses propres conclusions...*)

À **Saint-Omer**, les premiers bourgeois furent les artisans qui s'établirent aux portes du château et qui ont laissé leurs noms aux rues adjacentes : Orfaverie, Escucherie, Lormerie, Heuzerie, Putainpont. Au XII^e siècle, on trouve aussi des chevaliers ou des parents de nobles parmi les bourgeois. La cohésion dans la ville était aussi assurée par les confréries. Toujours à Saint-Omer, la **confrérie du saint**, qui voit ses statuts achevés entre 1080 et 1100, associe les bourgeois, les chanoines et les gens d'épée au culte du saint et à sa fête annuelle (*potacio*).

SECONDE PARTIE : LES VILLES FLAMANDES ET ARTÉSIENNES (1200-1500)

La Flandre et l'Artois sont séparés **entre 1191 et 1212**. Le comte Philippe d'Alsace, sans héritier, avait marié sa nièce Isabelle de Hainaut au roi Philippe Auguste avec l'Artois pour dot : à sa mort, en **1191**, le roi fit saisir la dot d'Isabelle au nom de son fils Louis. En **1199**, le comte Baudouin IX de Flandre reprit Saint-Omer, Aire, Béthune, Ardres et Guînes. Le prince Louis de France reprit ces villes en **1212**. En représailles, le comte Ferrand de Flandre rejoignit la ligue formée contre Philippe Auguste et fut vaincu à la bataille de Bouvines (**1214**). L'Artois demeure alors aux Capétiens et les villes qui avaient combattu le roi, comme Saint-Omer, perdent leurs jurés communaux.

Chapitre 1 Vers le monde plein (1200-1350)

La croissance démographique des villes flamandes et artésiennes se poursuit **en dents de scie après 1200**. Jusqu'aux alentours de 1315, les villes absorbent le surplus démographique des campagnes : on estime le **taux d'urbanisation de l'Artois à 15,43% en 1300**. Les grandes pluies de 1315 et la famine de 1316 engendrèrent une brève décreue démographique, puis une deuxième due à une épidémie européenne vers 1340, enfin une troisième plus violente avec la Grande Peste (1347-1352). Au total, on peut dire que **la population a eu tendance à stagner entre 1285 et 1340**. En Flandre flamingante, **Gand** a pu compter environ 100 000 habitants en 1300 pour 64 000 en 1356-1358, tandis que **Bruges** comptait environ 46 000 habitants en 1338-1340. En Flandre wallonne, **Lille** a peut-être compté environ 56 000 habitants en 1320 et **Douai** entre 34 et 37 000 habitants en 1324. En Artois, **Saint-Omer** pouvait compter environ 42 000 habitants vers 1300 et **Calais** entre 12 000 et 15 000 en 1298.

*

Chapitre 2 Les succès d'une économie capitaliste (1200-1350)

Au XIV^e siècle, les grandes villes drapières de Flandre et d'Artois vivaient essentiellement du drap. Entre 1356 et 1358, la draperie fait vivre environ **60% de la population de Gand et 48% de celle d'Ypres**. Dans le cas de **Bruges**, 25% des habitants vivent du drap entre 1336 et 1338. Vers 1200, le drap flamand s'exporte sur toutes les places commerciales européennes, comme à Gênes ou encore à Novgorod. Mais, à la **fin du XIII^e siècle**, les marchands flamands sont évincés des marchés de la Baltique par Lübeck et des marchés anglais par la guerre commerciale anglo-flamande. L'essentiel de la marchandise flamande est alors expédiée vers les marchés méditerranéens, soit en transitant par les foires de Champagne, soit en empruntant des lignes commerciales ouvertes par les républiques maritimes italiennes (ex : **arrivée des galères génoises dans le Zwin en 1277**).

Les Flamands tentèrent de reconquérir les marchés de l'Angleterre, notamment en constituant la **Hanse de Londres** formée par Bruges et Ypres entre la fin du XII^e et le début du XIII^e siècle, mais ce fut un échec. Cependant **toutes les hanses flamandes et artésiennes ne sont pas des alliances commerciales offensives** dirigées contre des marchés extérieurs : à Saint-Omer et à Bruges par exemple, la hanse vise à exclure du commerce lointain des catégories sociales comme celles des travailleurs manuels, des détaillants, des revendeurs et des courtiers. Au sein de l'économie drapière, **c'est l'échevinage, dominé par les marchands, qui régleme les métiers et décide des standards de production** dans les ateliers et manufactures. Une figure de marchand échevin flamand : **Jehan Boinebroke** (†1286), le plus riche bourgeois de Douai de son temps, qui contrôlait le marché du drap.

La part de la population urbaine flamande et artésienne qui ne vivait pas du drap travaillait dans l'économie du vin (ex : **Saint-Omer**), de la pêche (ex : **Dunkerque**), du blé et du bois (ex : **forêt de Clairmarais**, dans l'Audomarois). Ces secteurs suscitaient parfois des conflits : en **1282**, les autorités urbaines de Saint-Omer en appelèrent au roi de France après que le comte de Flandre eut voulu limiter les prises des pêcheurs audomarois à 25 000 harengs par jour et par personne. **Le roi donna raison à la ville** et autorisa les bourgeois à acheter, saler et emporter autant de harengs qu'ils voudraient, par terre ou par mer, de jour comme de nuit.

*

Chapitre 3 Une société de classes (1200-1350)

La **noblesse urbaine** « **s'élimina d'elle-même après 1200** » en quittant la ville pour fuir les nuisances de l'industrie ou pour entretenir des petites cours, d'après Alain Derville. Les nobles ne revinrent dans les villes flamandes et artésiennes qu'à l'occasion de **l'adoubement d'échevins ou de**

marchands au début du XIV^e siècle. Le clergé, quant à lui, restait nombreux : évêques, curés, chanoines, vicaires, chapelains, frères mendiants, moines, béguins... Les **prêtres et diacres issus des milieux aisés représentaient 5,4% des nouveaux bourgeois de Douai entre 1317 et 1328.** De manière générale, les villes du nord tentèrent de réduire les privilèges des clercs **à partir de 1230** : tentative d'imposition sur le clergé, tentative d'interdiction d'acquérir un immeuble bourgeois, taxe sur les legs et, de plus en plus, un rognage des échevins sur le privilège du for ecclésiastique. Pour le reste, la société urbaine se composait de **marchands, d'artisans et d'ouvriers qui n'étaient pas tous bourgeois.** Il y avait enfin les marginaux : essentiellement les vagabonds, les criminels et les Juifs².

Le début du XIII^e siècle voit le **remplacement progressif des jurés communaux par les échevins** et la lente **prise de pouvoir des marchands** dans la plupart des villes. Pour Alain Derville, ces marchands mirent en place une « fiscalité de classe » (l'impôt indirect plutôt que l'impôt direct), une « législation de classe » (l'institution de la hanse à Saint-Omer et, ailleurs, des keures³ dominées par les marchands du drap) et une « justice de classe ». (*Il faut peut-être, là encore, se montrer prudent : d'abord en interrogeant la pertinence de la notion de classe appliquée aux sociétés médiévales, ensuite en se demandant si les villes et leurs gouvernements sont vraiment les seuls lieux de l'inégalité sociale...*) Les douze ou treize échevins se renouvelaient par cooptation et se réalisaient les uns les autres au bout d'un ou deux ans, donnant parfois lieu à de longues carrières politiques. À **Saint-Omer**, l'avancement se faisait par ancienneté et on avait de bonnes chances de devenir maire en étant élu échevin jeune ; à **Gand**, trois équipes de treize échevins alternaient au pouvoir (« les XXXIX »). La compétition faisait rage entre les grandes familles, mais il était relativement rare que des lignages échevinaux gouvernent des villes pendant plusieurs décennies : à **Lille, Douai et Saint-Omer** au moins, on était élu par l'argent, l'intrigue ou le mariage, mais pas par la naissance.

Cela n'empêche pas qu'un groupe social dominant puisse concentrer le pouvoir entre ses mains. À **Saint-Omer**, les échevins commandèrent en **1279** que tous les bourgeois disposant d'au moins 500 livres achètent un cheval valant 10 livres ou plus (c'est-à-dire la valeur d'un destrier). Trois cents bourgeois firent l'acquisition de ces chevaux ordinairement montés par les nobles. En **1306**, les échevins décidèrent qu'il fallait disposer d'au moins 500 livres pour prétendre à l'échevinat. Ainsi le groupe des bourgeois les plus riches et vivant le plus noblement se réserva l'accès au pouvoir.

*

Chapitre 4 La lutte des classes (1200-1350)

Dans les villes flamandes, les échevins s'émancipèrent en profitant de la faiblesse du pouvoir comtal sous les comtesses Jeanne (**1202-1244**) et Marguerite (**1244-1280**). Ils tentèrent de stabiliser leur pouvoir en prévenant toute résistance des corps sociaux. La plupart des confréries de métier disparurent ; à **Arras**, la puissante guilde des tisserands fut achetée au comte par les échevins en **1243**, les tisserands souhaitèrent la racheter au comte Robert II en **1270**, mais les échevins renchérirent et supprimèrent définitivement la guilde. Seules demeurèrent des confréries « inoffensives » et les métiers ne furent plus représentés que par **les keuriers nommés par les échevins.** À **Douai**, en **1245**, les échevins interdisent la constitution d'assemblées de gens des métiers. À **Saint-Omer**, en **1255**, la ville sévit contre les réfugiés politiques.

² Note de VT : il vaut mieux éviter de reprendre à votre compte cette qualification de « marginaux » pour des populations juives qui sont souvent très intégrées dans les sociétés urbaines.

³ Note de VT. L'usage de ce terme mérite ici une petite explication car keure veut normalement dire charte, sous-entendu dans ce contexte urbain, charte de privilèges. On appelle parfois keuriers ceux qui représentent les autres en vertu d'une charte, soit dans la commune, soit à la tête d'un métier, soit les deux (les membres du gouvernement communal élus pour y représenter un métier). Par extension, on se met à appeler « keures » les institutions qui dominent et contrôlent le fonctionnement des métiers. C'est le cas ici où Derville explique que ces institutions sont dominées par les marchands de draps.

Dans les années 1280, les villes flamandes connurent des soulèvements populaires en raison de différents facteurs socio-économiques : cherté de la vie, durcissement de la législation sur les métiers, abus de pouvoir et non-application de l'ordonnance royale du 10 juillet 1279 qui prescrivait que les comptes des villes soient rendus aux communs. À **Bruges**, la première Moerlemaye (**octobre 1280**) secoua la ville **jusqu'en avril 1281**, quand 7 échevins, 8 conseillers et 136 bourgeois firent leur soumission et que la ville se vit infliger 100 000 livres d'amende et le versement d'une rente pour la réparation des dommages. La révolte reprit en **juillet-août 1281** : cette deuxième Moerlemaye, moins bien connue, fut sans doute plus violente encore et sévèrement châtiée (rebelle décapités, amende de 20 000 livres, 12 000 livres de dommages). À **Ypres**, la Cokerule d'**octobre 1280** fut une révolte des communs menés par les artisans du drap contre les échevins et les marchands. Un deuxième soulèvement, en **juin et juillet 1281**, fut plus sévèrement puni. À **Saint-Omer, entre 1281 et 1282**, les échevins prennent des mesures pour empêcher une contagion des émeutes : durcissement et exécution des peines, interdiction des assemblées des gens de métiers, expulsion des artisans forains arrivés depuis les troubles de Flandre, expulsion des ribauds, renforcement du contrôle échevinal sur les keures. **Arras** et **Gand** ne connurent apparemment aucun trouble, mais **Douai** connut fut agitée, **Lille** bannit ses rebelles, qui furent expulsés de **Tournai** lorsqu'ils s'y réfugièrent peu de temps après.

Dès **1275**, les communs de Gand se plaignirent auprès du roi des abus du conseil des XXXIX qui gouvernaient la ville **depuis 1228**. Le comte Guy de Dampierre (**1253-1305**) voulut réformer les institutions de la ville. Il obtint du roi une ordonnance en **1279** prescrivant que les XXXIX rendent des comptes au comte ; les XXXIX firent appel devant le Parlement de Paris, qui les débouta, et le comte saisit les biens des échevins. Philippe le Bel (**1285-1314**) tenta de s'imposer en arbitre en marchant sur Gand, ce qui provoqua une alliance du comte de Flandre avec le roi d'Angleterre. Le comte rallia à lui les gens des métiers, le roi s'allia aux échevins et aux riches, dès lors appelés les **léliaerts** (« amis du lys »). En **juin 1301**, Philippe entre dans Gand : il fait abolir l'impôt sur la bière pour contenter les communs et réforme l'échevinage en **novembre** (remplacement des XXXIX par les XXVI, soit 13 échevins et 13 conseillers). À Bruges, à l'inverse, le roi soutient les élites urbaines. Il ne fait pas l'unanimité : les communs massacrent les léliaerts, puis les gens d'armes français (« **mâtines de Bruges** », **18 mai 1302**), avant que les milices communales ne défassent la chevalerie française à la bataille de Courtrai le **11 juillet 1302**. Toutes les villes flamandes se soulèvent alors avec Bruges. En **1304**, Philippe le Bel bat les forces flamandes sur terre et sur mer. Par le traité d'Athis-sur-Orge (**1305**), le roi inflige aux villes une amende de 400 000 livres et une rente de 20 000 livres, ainsi que le démantèlement de remparts, la prestation de serments de fidélité et des pèlerinages expiatoires. À Bruges, la hanse marchande fut abolie et le tonlieu comtal supprimé. Les keuriers des métiers furent élus **dès 1302** et les échevins **dès 1304** : les cinquante métiers désignent neuf membres élisant chacun un échevin, les quatre autres échevins étant désignés par le comte et la poorterie (= la bourgeoisie), tandis que les bourgmestres sont élus par les « vingt-six de la Loi ». En outre, Bruges gagna le droit de désigner les échevins des petites villes de son plat pays et interdit toute activité de draperie à cinq lieues autour de la ville. Gand obtint le même régime. Ypres ne parvint pas à limiter la draperie rurale.

En Artois, la victoire flamande de Courtrai souleva l'enthousiasme : les métiers d'**Aire** et de **Béthune** envoyèrent aux métiers flamands révoltés les clefs de leurs villes. L'ordre fut maintenu par des concessions fiscales. À **Saint-Omer**, le commun s'unit en **1305** et força la comtesse à nommer échevins les chefs du commun et à autoriser l'élection des keuriers en **janvier 1306**. Désormais, dans chaque keure siègeraient pour moitié des maîtres élus par les valets et des valets élus par les maîtres, tandis que les échevins seraient élus par les jurés. Les nouveaux échevins allèrent plus loin et incitèrent la comtesse à faire des concessions dont l'abolition de la hanse et l'interdiction de la draperie rurale. En **juin 1306**, les échevins furent déchus et emprisonnés et les chefs des métiers bannis. La ville s'insurgea mais, vaincue par l'ost comtal, elle dut accepter une amende de 116 000 livres et le renouvellement de son personnel politique (mais sans que les concessions soient abrogées).

La situation en Flandre resta instable jusqu'en 1328. Certaines villes refusèrent d'appliquer le traité de 1305, ce qui conduisit à des démonstrations de force et à la négociation du **traité de Pontoise en 1312** : le roi abandonne sa rente de 20 000 livres en échange des châtelles de Lille, Douai, Orchies et Béthune (et complète son gain par l'achat de la châtelles de Tournai). Le calme gagna la Flandre

francophone, même si la Flandre flamingante demeurait agitée. En **août 1323**, la destruction de la petite ville concurrente de Sluis (L'Écluse) par Bruges provoqua un soulèvement populaire urbain et paysan particulièrement violent qui s'étendit à toute la Flandre maritime (sauf Gand, fermement tenue par la noblesse et la bourgeoisie marchande). La situation devint si intenable que toutes les élites se rallièrent au comte de Flandre, qui demanda lui-même le secours du roi de France. La révolte fut écrasée à Cassel le **23 août 1328**. La répression fut féroce : rebelles condamnés à mort ou bannis, villes rebelles privées de privilèges, destruction des remparts et comblement des fossés, métiers désarmés. L'ordre régna pour dix ans. En **1336**, Édouard III d'Angleterre déclara l'embargo sur les laines à destination de la Flandre afin d'obtenir le soutien du comte Louis de Nevers. À Gand, les communs se révoltèrent en **1336-1337** et imposèrent un gouvernement insurrectionnel dirigé par le riche bourgeois Jacques van Artevelde. Celui-ci obtint la levée de l'embargo anglais en **1338**, ce qui provoqua la fuite du comte. Les trois grandes villes flamandes assumèrent la direction de la région en plaçant des capitaines et des garnisons dans les petites villes. **Entre 1340 et 1345**, des conflits sociaux éclatèrent à **Audenarde, Dixmude, Courtrai et Grammont**. Les foulons de Gand furent écrasés le **2 mai 1345** (*kwade maandag*, « le mauvais lundi »), Artevelde fut assassiné en juillet, le jeune comte Louis de Male revint peu après à Bruges et reprit la situation en main. Après le massacre des tisserands à Bruges, Ypres et Gand le **13 janvier 1349** (*goed dinsdag*, « le bon mardi »), l'ordre comtal fut rétabli pour trente ans en Flandre.

*

Chapitre 5 Les arts et les lettres (1200-1350)

Grande activité littéraire des villes du nord, particulièrement **Arras**. La ville connaît deux cercles principaux, la confrérie des jongleurs créée en 1200, et le Puy d'Arras de tendance plus aristocratique. On cite habituellement deux poètes arrageois : **Jean Bodel** († 1210) et **Adam de la Halle** († v. 1286).

*

Chapitre 6 Les pestes (1350-1500)

Nouvelles spéculations chiffrées sur la population dans le prolongement du chapitre 1 de la partie 2 : peu d'intérêt, d'autant que ces chiffres ont certainement été mieux exposés ailleurs.

*

Chapitre 7 La reconversion de l'économie (1350-1500)

L'Artois n'a pas échappé à la Grande Peste mais a été épargné par la guerre. En revanche, la Flandre flamingante connut une **révolte de 1379 à 1385** dans le contexte de la guerre franco-anglaise (un quartier entier de Gand est détruit, les faubourgs d'Ypres et les villes d'Alost, Bergues, Courtrai ou encore Grammont sont brûlés). Quant à la Flandre wallonne, elle fut l'un des espaces d'affrontement dans la guerre de succession qui s'ouvrit à la mort de Charles le Téméraire (**1477**) : **de 1477 à 1485**, le nombre de feux ruraux baissa d'environ 29% et celui des feux urbains de 12%, tandis que le taux d'urbanisation de la région passa de 40 à 45%. **L'effondrement démographique des XIV^e et XV^e siècles s'accompagne d'une reconfiguration économique**. Le niveau de vie général augmente grâce à la baisse des prix, à la hausse progressive des salaires et à la baisse d'intensité des disettes. L'économie drapière flamande entre en crise : certaines villes se reconvertissent dans la draperie « petite » ou « légère » (**Ypres**), d'autres reconvertissent leur économie (**Gand** avec le blé) d'autres encore voient leurs activités s'effondrer (**Bruges** dont le port est ensablé).

*

Chapitre 8

Vers la société moderne (1350-1500)

À **Lille** et **Douai**, les listes échevinales permettent d'établir qu'aucun lignage n'est parvenu à s'établir au pouvoir : les échevins sont souvent plusieurs fois réélus, mais après leur mort les noms changent. Cette élite relativement ouverte est composée de nobles et de marchands. À **Saint-Omer**, de **1370 à 1500**, 69 nobles – la plupart du temps écuyers ou chevaliers – issus de 38 lignages différents sont mentionnés dans les listes échevinales. Les échevins nobles tentent de continuer à marquer leur différence avec les échevins bourgeois, mais les marchands les plus riches et pourvus de fiefs parviennent parfois à se fondre dans la noblesse. Par ailleurs, la part des clercs dans la population et dans la bourgeoisie augmente : ils représentent 8,2% des nouveaux bourgeois de Douai **entre 1399 et 1408**, contre 5,4% entre 1317 et 1328. Enfin, après 1350, les métiers se fermèrent. Il n'était plus possible de devenir tisserand sans être bourgeois ou fils de bourgeois à **Gand à partir de 1367**. Les droits de maîtrise augmentèrent (sauf pour les fils de maîtres), notamment à **Bruges vers 1450**.

*

Chapitre 9

Les derniers troubles urbains (1350-1500)

En Artois et Flandre wallonne, il y eut peu de troubles à la fin du Moyen Âge. **Saint-Omer** connut une petite émeute fiscale en **1467**. **Arras**, en revanche, fut secouée par une émeute fiscale plus violente (**6-8 mars 1356**) où vingt échevins ou bourgeois furent assassinés. **De 1477 à 1493**, Arras fit aussi partie des villes fidèles au parti bourguignon face au roi de France (avec **Aire, Saint-Omer, Lille, Douai et Valenciennes**) : Arras fut débaptisée et appelée Franchise, sa population déportée et remplacée par 3 000 familles venues du royaume.

En Flandre flamingante, la situation fut plus tendue. Le principat de Louis de Male (**1346-1384**) fut consacré au renforcement du pouvoir central en s'appuyant sur des échevinages modérés ainsi que sur les trois grandes villes du comté (Trois Membres de Flandre), auxquels fut ajouté le Franc de Bruges à **partir de 1350** (Quatre Membres de Flandre). **Entre 1349 et 1379**, la Flandre ne fut secouée que par des crises locales et ponctuelles, comme à Ypres et Gand **entre 1359 et 1361**. En **1379**, l'octroi à Bruges d'un canal reliant le Zwin à la Lys en amont de Gand provoqua un soulèvement généralisé à partir de **Gand**. Le comte parvint à rétablir l'ordre **entre 1380 et 1381** (paix de Dixmude). En **mars 1381**, à peine quelques mois après la paix, Gand se révolta à nouveau, désigna capitaine Philippe van Artevelde, fils de Jacques van Artevelde, et attaqua Bruges. Louis de Male se sauva et mourut à Lille en **1384** et la Flandre (moins Audenarde et Termonde) reconnut Artevelde comme *ruwaert*. Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, devint comte de Flandre à la mort de Louis. Oncle de Charles VI de France, il obtint l'intervention de l'ost royal qui bat les milices flamandes à la bataille de Roosebeke (**1382**). **Entre 1382 et 1383**, Gand, Ypres et Bruges firent leur soumission, Courtrai fut incendiée et l'armée anglaise chassée de Gravelines, Bourbourg et Dunkerque. En **1385**, après que l'ost français eut écrasé une nouvelle révolte gantoise soutenue par l'Angleterre, le duc de Bourgogne proposa la paix de Tournai : bannissement des responsables mais pardon et confirmation des privilèges et coutumes pour Gand. Mais la politique de centralisation des institutions duciales (Conseil de Flandre, États de Flandre, Chambre des Comptes) mécontenta les villes. La montée des tensions se poursuivit.

En **1436**, Philippe le Bon vit la désertion des milices communales qu'il avait mobilisées pour prendre Calais aux Anglais. Rentrée à Bruges en **août**, la milice ne désarma pas et appela à la grève générale, tua l'écoute ducal et injuria la duchesse. En **septembre**, les anciens magistrats urbains furent arrêtés. En **avril 1437**, les partisans du duc furent justiciés, provoquant la fuite de nombreux riches et marchands ; en **mai**, le duc fut contraint de promettre des concessions pour être libéré après son arrivée dans la ville. Le duc isola économiquement et politiquement Bruges qui se soumit dans des conditions humiliantes en **1438**.

Les ducs de Bourgogne se heurtèrent ensuite à Gand. Philippe le Bon voulut abolir les aides pour instaurer une gabelle sur le sel. En **janvier 1447**, la Collace de Gand (assemblée d'une centaine de membres dont dix bourgeois mais aucun foulon) refusa. En **octobre 1451**, la Collace prit le pouvoir

dans la ville, les partisans du duc furent suppliciés et exécutés en **novembre**, les pouvoirs furent remis à trois capitaines en **décembre** et la ville en appela au roi de France tout en accueillant des mercenaires anglais. En **1453**, le duc écrase la révolte et impose la paix de Gavere : les coutumes de Gand sont abolies et la ville se voit infliger une amende de 350 000 ridders (*ridders* d'ordinaire) d'or (ce qui engendre une crise grave pour l'économie urbaine gantoise). En **1467**, Gand fait prisonnier Charles le Téméraire venu faire sa « joyeuse entrée » mais le duc soumet la ville en **1469**. **À partir de 1482**, Maximilien d'Autriche (alors régent pour son fils Philippe à la mort de Marie de Bourgogne) tente d'imposer son pouvoir en Flandre face aux offensives françaises de Louis XI et à l'autonomie des villes flamandes. Gand appelle le roi de France en **1484** et en **1488-1489** mais doit se soumettre à Maximilien en **1492**, après Bruges en **1490**. Ce furent les derniers soulèvements urbains de Flandre au XV^e siècle.

*

Chapitre 10

La demande et la production de biens culturels (1350-1500)

Grande école de peinture flamande, principalement à **Bruges** où passèrent notamment Jan van Eyck (de 1430 à 1442), Petrus Christus (de 1444 à 1473) ou encore Hugo van der Goes (de 1467 à 1482). La parure monumentale des villes témoigne aussi d'un **essor architectural** à **Bruges** (construction de l'Hôtel de ville de 1377 à 1420 et de la Cour des princes vers 1430), **Gand** (beffroi achevé en 1377), **Arras** (beffroi commencé en 1463, hôtel de ville commencé en 1502). Enfin, la production littéraire flamande fut moins riche qu'au XIII^e siècle mais les « chambres de rhétorique » et les jeux de théâtre continuèrent. La première imprimerie de Bruges fut ouverte en **1475**.